



Sommaire

Les ASC en période électorale : méthode Champenoise.....	1
Le Californien, ultime millésime : les salariés font le moût.....	1
Ancrage Territorial, la DTSI récolte les premiers fruits!.....	1
Résonance (Bagneux) : retour sur une cuvée exceptionnelle	2
PEC, la direction anticipe une texture liqueuse.....	2
Bilan 2018 de la restauration au raisin sec.....	2

Les vendanges ont commencé

Au rayon des ASC c'est la foire aux vins avec du moût pour les convives du restaurant Californien et du liquide frelaté au rayon des chèques vacances !
> à lire aussi notre [déclaration préalable](#)

Les ASC en période électorale : méthode Champenoise

200€ tout de suite et pour tous les QF validés... sous forme de chèque vacances...c'est ce qu'ont décidé les élus des organisations syndicales aux manettes des Activités Sociales et Culturelles du CE DTSI - coût de l'opération : près de 3 millions d'euros dont 170 000€ de frais de gestion. Pourtant, en juillet 2019, le suivi budgétaire affichait 0 excédent ou marge de manœuvre. ¿ d'où proviennent ces millions d'euros ? Nous sommes effarés par l'absence d'éthique d'élus en fin de mandat qui dépensent sans compter. Espoir électorale ? Interventionnisme de l'employeur ? Clientélisme ? 200€ par salarié sans distinction nous paraît bien peu équitable au regard des salariés les moins favorisés.

La position de la CFE-CGC Orange

La redistribution aux salariés, oui ! Mais après la clôture comptable et sa présentation aux élus le 13 novembre 2019 !

Nous réclamons :

- ♦ de la transparence budgétaire,
 - ♦ de l'équité,
 - ♦ une baisse des frais de gestion,
 - ♦ le libre choix d'utilisation par le salarié .
- Nous militons pour la redistribution maximale vers les salariés par bande CCNT et composition familiale.

Le Californien, ultime millésime : les salariés font le moût

Le propriétaire du site « Le Californien » à Guyancourt a décidé de ne pas prolonger le bail concédé à Orange qui arrive à terme au T1 2020. Le propriétaire a prévenu la direction dans les délais de sa volonté de construire un hôtel à la place. Orange doit trouver un site de repli en urgence.

La Direction nous propose le site « Cap Gemini » situé à 200 m environ du Californien. Il doit couvrir le besoin d'hébergement des 240 personnes à déménager ainsi que l'ouverture pour 2 ans du restaurant d'entreprise, à l'identique du RIE existant, pour servir les salariés des sites « Equinoxe » et « Equerre ».

L'analyse de la CFE-CGC Orange

La direction ne répond rien sur le sentiment d'abandon des équipes qui voient désertier les managers au profit du site d'Arcueil. Pas de garantie non plus sur une installation à l'identique dans les nouveaux locaux et sur l'ouverture du nouveau RIE sous la responsabilité de Cap Gemini. Nous demandons à ORANGE d'intervenir sur le devenir du personnel du RIE actuel, ex collègues de France Telecom laissés pour compte dans les négociations actuelles.

- Nous votons « pour » la prise à bail afin de ne pas bloquer le projet.

Ancrage Territorial, la DTSI récolte les premiers fruits!

Un comité de direction Réseaux a été constitué sous la présidence du Directeur de la DTSI et animé par la DTRS. Les 5 nouveaux Directeurs Réseaux des nouvelles DO et les DT des DO des DOM y sont parties prenantes. Les missions de ce comité sont d'identifier et de piloter les leviers locaux et

nationaux permettant de tenir les engagements d'Orange, et de coordonner les Directeurs Réseaux dans le pilotage sur chaque territoire des ressources critiques, compétences internes ou sous-traitants.

L'analyse de la CFE-CGC Orange

Le document nous présente un comité supplémentaire, mais nous ne voyons pas bien comment il se situe par rapport aux autres comités et clubs internes à la DTRS/DTSI. D'autre part,

nous avons des difficultés à comprendre si finalement la DTSI gardera un rôle prépondérant sur les réseaux ou si cela préfigure un transfert de ses prérogatives vers les DOG ... Et rien sur le pilotage de l'emploi et des compétences en local.

Résonance (Bagneux) : retour sur une cuvée exceptionnelle

Un CE extraordinaire a eu lieu pour consulter les élus sur l'organisation des aménagements intérieurs du bâtiment dédié à des organisations de travail en « Agilité à l'échelle » transverses à DTSI et à OFS. Trois chaînes de valeurs sont concernées Accueil (145 pers), Offre et Achat (240 pers.), Equipe programme et Centre d'expertise (70 pers) pour un emménagement prévu en janvier 2020.

L'analyse de la CFE-CGC Orange

Des aménagements de travail dédiés sont nécessaires. La prise en compte des besoins individuels et collectifs demande de savoir qui fera quoi et où. La réservation et l'utilisation d'espaces modulaires feront appel au bureau flexible ; elles demandent des précisions d'usage et le respect des normes propices au travail.

- ◆ Vos élus ont mandaté un recours en justice.

PEC, la direction anticipe une texture liquoreuse

La direction DTSI nous a présenté une Politique Emploi et Compétence 2019 / 2021 avec une vision régionale. De 11920 ETP à fin 2018, la DTSI perdra entre 832 à 1248 ETP d'ici 2021. La sous-traitance représente 3800 ETP répartie à 40% sur le BUILD (UPR) et à 60% sur le RUN (DERS)

L'analyse de la CFE-CGC Orange

La DTSI se voit comme un centre de coût en décroissance. La CFE- CGC Orange s'inquiète du chemin à suivre pour construire un avenir profitable à chaque salarié. Quel dommage de ne pas s'appuyer sur une vraie reconnaissance des compétences !

Bilan 2018 de la restauration au raisin sec

La restauration collective concerne les restaurants gérés par Orange (126 RIE Orange), ceux gérés par d'autres structures Inter-Entreprises et Inter-Administratifs (244 RIE/RIA) et les Titres Restaurants (TR).

La subvention ASC Restauration à hauteur de 2,26% de la masse salariale est de 92,9 m€, soit **14.7M€ pour DTSI** (1000€ en moyenne annuelle par salarié). La gestion de la restauration est déléguée à l'entreprise, sauf pour le CE d'OFS et de SCE.

Les faits marquants 2018 sont l'attribution de TR aux télétravailleurs, l'accord transactionnel de sortie de contentieux avec les CE OFS et SCE, une nouvelle gouvernance de la restauration, un reliquat cumulé à fin 2018 de plus de 10M€ !

L'analyse de la CFE-CGC Orange

Seulement 58% du budget sert à subventionner les repas, le reste étant dilapidé sans aucune explication ni contrôle en frais de structure et d'exploitation. Orange refacture une partie des taxes foncières alors que l'entreprise n'est que locataire ! La

Direction ponctionne le budget avec 90€/repas dans certains restaurants. Est-ce raisonnable et responsable ?

La Direction sait plafonner les remboursements des repas du midi à 18€ lorsqu'ils sont pris en restauration commerciale mais lorsqu'il s'agit du budget restauration collective, elle ne regarde pas à la dépense... **Quand l'entreprise impose aux salariés en déplacement de déjeuner dans un restaurant d'entreprise, elle fait financer une partie des frais de déplacement par le budget des ASC...** Chacun appréciera à sa juste valeur cette mesure.

- Il est temps de remettre les salariés au cœur du processus de décision, que leurs prérogatives soient respectées et qu'ils décident avec leurs élus de la politique restauration qu'ils souhaitent proposer.

- ◆ L'intégralité de notre [intervention](#)
- ◆ A lire aussi <https://www.cfecgc-orange.org/restauration/>

Retrouvez ce compte-rendu et les publications de votre établissement : <https://www.cfecgc-orange.org/dtsi>

Vos représentants CFE-CGC Orange

Vos élu(e)s au CE DTSI :

Sophie FEJOZ – 06 73 89 87 31
Isabelle LEPRETRE – 06 08 49 88 84
Thierry BLACHERE – 06 47 99 07 87
Laurent BEDROSSIAN – 06 85 40 18 29
Didier COQUILLE – 06 83 98 22 84
Christophe LOUIS – 06 71 27 12 58
Bruno MOREAU – 06 71 01 12 60
Jean-Mary SAROTTE – 06 86 79 37 65

Votre Représentant Syndical

Gérard FOREST – 06 76 15 71 06

Commissions :

- **ASC** : C.DUBOISSET, R.TEISSANDIER, R.BELLAVIA, F MAUGUEN, C.SCHWEYER
- **EMF** : L.BELILI, N.BELARBI, S. FEJOZ, J.PELEGRIN-BOMEL, H.CLIPET
- **EEM** : S.GOURIOU, JL. DELFOUR, JP.SAUVAITRE, A.BISBAL, J.LEROY
- **Egalité Pro** : R.TEISSANDIER, A.BISBAL, A.HABAY
- **Handicap** : L.VINEZ-FALGAYRAC, R.LE BOULZENNEC, D.PRATLONG
- **Logement** : A.HABAY et Restauration : C.SIMON BRADESI, Y.TERFAIA
- **CHSCT & RPS** : H.SOURISSEAU, J.LUCAS VIEGAS, G.FOREST, S.GOURIOU, F.CHAUVET
- **RI CE DTSI** : T.BLACHERE et **Marchés** : I.LEPRETRE
- **Nvx Village** : D.COQUILLE, A.HABAY, N.BELARBI **Reconversion SIIE** : P.AYMAT